

PROCES-VERBAL
De la réunion du Conseil Municipal
Du Lundi 21 Février 2022 à 20h00

Par convocations individuelles adressées le 16 Février 2022 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 21 Février 2022.

L'an deux mille vingt et un, le 21 Février à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Sylvain Lheullier, Maud Marini, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Stéphanie Fischer, Fabienne Turon Labar, Christelle Le Goff Marcos, Bruno De Arcangelis, Mathieu Courtade, Thierry Duclos

Absent : Monsieur Bernard Domingues

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les membres présents.

Madame Stéphanie Fischer est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 10 Janvier 2022
2. Délibération pour l'organisation de manifestations par la Conseil Départemental (les Escales d'Automne)
3. Délibération pour rattachement de la Chapelle an annexe du cimetière
4. Délibération pour demande de FRI (travaux de la Mairie)
5. Programme de travaux
6. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
7. Bois (bilan exploitation du bois de chauffage 2021 – 2022)
8. Régularisation de la parcelle 325 rue du cimetière (Commune et Monsieur Bayac Gustave)
9. Demande écrite à l'ONF de la parcelle 12 (peupliers)
10. Organisation de premier contact pour les canaux (Messieurs Miqueu Gérard, Bayac Gustave, De Arcangelis Bruno et Garcia Hyacinthe)

Questions diverses :

- Calendrier des Conseils Municipaux
- Projecteur de l'église
- Mise à jour du Site Internet

1) Approbation du compte rendu du 10 Janvier 2022 :

Suite à l'envoi du compte rendu en pièce jointe avec la convocation, Monsieur le Maire demande aux conseillers leur avis.

Sans réponse, Monsieur le Maire informe que le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

12 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

2) Délibération pour l'organisation de manifestations par la Conseil Départemental (les Escales d'Automne) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Fischer Marie-José, présidente de l'association Saint Martin s'est rapprochée de la responsable secteur du Développement Local au

Département pour accueillir une manifestation dans le cadre de la programmation des Escales d'Automne 2022. Le Département propose d'organiser un concert dans l'église avec une participation de la commune d'accueil à hauteur de 500€ environ ainsi que l'organisation d'un buffet dinatoire à l'issue de la manifestation (environ 100€). Il faut arrêter une date entre Septembre et Décembre 2022. La responsable se déplacera pour visiter l'église pour évaluer les besoins.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de voter à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision

12 Pour, 0 Contre et 0 Abstention

3) Délibération pour rattachement de la Chapelle an annexe du cimetière

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Garcia Hyacinthe pour expliquer l'histoire de cette chapelle. Elle appartenait à une famille qui n'a plus de descendants à ce jour. Aujourd'hui, il est important de rattacher cette Chapelle au cimetière pour l'intégrer au patrimoine communal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision

Pour, 0 Contre et 0 Abstention

4) Délibération pour demande de FRI (travaux de la Mairie)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'autoriser à demander une subvention (FRI) pour l'isolation et le renfort de la charpente de la Mairie à hauteur de 30%.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de voter à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette décision

12 Pour, 0 Contre et 0 Abstention

5) Programme de travaux

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir des travaux concernant :

- Isolation du toit de la Mairie demande du FRI
- L'aménagement des allées du cimetière avec le déplacement de tombes pour permettre une bonne accessibilité des personnes à mobilité réduite et diminuer le coût d'entretien du cimetière pour le garder propre demande de subvention au DETR
- L'extension des ateliers municipaux et les toilettes au Tostadium demande de subvention FAR
- Avant toit de la salle des fêtes

6) Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur le Maire et Hyacinthe Garcia informe le Conseil Municipal qu'il est important de remettre le PCS à jour. Il est indispensable de prévoir une réunion de groupe de travail.

7) Bois (bilan exploitation du bois de chauffage 2021 – 2022)

La commission bois a rencontré en fin d'année 2021 les responsables de l'Office National des Forêts (ONF) pour discuter du plan d'aménagement qu'ils proposent et des attentes de la commission. A ce jour, la commission est dans l'attente de ce nouveau plan d'aménagement de la forêt. Pour exploiter le bois de la forêt communale, il faut obligatoirement une autorisation de délivrance de leur part. Pour la partie du bois privé, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal autorisent Monsieur Brun Jean a faire la coupe pour le bois de chauffage (bois mis par terre par la tempête).

8) Régularisation de la parcelle 325 rue du cimetière (Commune et Monsieur Bayac Gustave)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut régulariser le morceau de la parcelle 325 rue du cimetière qui appartient à Monsieur Bayac Gustave pour l'intégrer dans le domaine public tout comme d'autres petites parcelles identiques à celle-ci qui se situe à différents endroits de la commune.

9) Demande écrite à l'ONF de la parcelle 12 (peupliers)

voir paragraphe 7

10) Organisation de premier contact pour les canaux (Messieurs Miqueu Gérard, Bayac Gustave, De Arcangelis Bruno et Garcia Hyacinthe)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Messieurs Brun Jean, Brun Sébastien et lui-même ont été convoqué par l'OFB (Office F de la Biodiversité) suite au curage des fossés de la rue des Bédialots. Suite à cet incident, une réunion est à prévoir avec les responsables de l'ASA du Bas Ailhet, le Conseil Municipal, le Syndicat Mixte de l'Amont Adour pour discuter de la gestion des fossés (coupures, curage, règlementation)

Questions diverses :

- Calendrier des Conseils Municipaux : prochain le 28 Mars 2022
- Projecteur de l'église : relance auprès du SDE pour diminuer ou éteindre la nuit de minuit à 6 h00 du matin tout comme l'éclairage public en général et le clocher
- Mise à jour du Site Internet : il est remis à jour depuis le début de l'année. Il faut effectuer quelques modifications avec l'apport de photos du cimetière, de la salle des fêtes, les Procès-Verbaux des derniers Conseils Municipaux, la description de la crèche, ...

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 heures 00.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA